



ASSOCIATION AGREEE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 03 FÉVRIER 2022

Sur convocation, les Membres du Conseil d'Administration de l'A.A.P.P.M.A.F. se sont réunis le jeudi 03 février 2022 à 18 heures 00 au siège de l'Association.

Membres présents : M. Franck MARGAS, M. Stéphane BRETTON, M. Yves MEGOZ, M. Pierre PICOLLET – PELLET, M. Julien BLANC, M. Alain BROISIN, M. Jean – Pierre CASSINA, M. Grégory CREMA, M. Jean – Claude HINDERSCHIETT, M. Antoni MENEGUZZI, M. John NARDELLI, M. Philippe OTTONE, M. Jean – Louis PUTHOD et M. Jean SCOMPARIN

Membres excusés : M. Henri Pierre BLANES, M. Antoni MENEGUZZI.

Membres absents :

ORDRE DU JOUR

- 1 – Assemblée Générale 2022;
- 2 – Réunion du 25 janvier 2022 avec M. SADDIER, Président du Conseil Départemental;
- 3 – Inauguration des travaux du Borne aval;
- 4 – Tour de table / nouveaux points

1 – Assemblée Générale 2022 :

Monsieur MARGAS présente le déroulement de l'Assemblée générale aux Membres du Conseil d'Administration.

2 – Réunion du 25 janvier 2022 avec M. SADDIER, Président du Conseil Départemental :

Suite à l'invitation de Monsieur SADDIER, Président du Conseil Départemental de la Haute – Savoie, un temps d'échange avec les acteurs du monde la pêche a eu lieu le mardi 25 janvier 2022 à 19 heures en visioconférence.

Monsieur SADDIER a annoncé que le Département pouvait subventionner des actions d'investissements (et non de fonctionnement) en relation avec la pêche. Toutes les personnes qui le souhaitaient ont pu prendre la parole afin d'émettre des souhaits et besoins. M. BRETTON accompagnait M. MARGAS lors de cette réunion.

Monsieur MARGAS, prenant la parole, a rappelé les actions de déversement de poissons blancs et carnassiers dans les lacs de plaine. Pour les cours d'eau il a évoqué le projet d'augmenter les capacités de production des piscicultures du Faucigny afin de répondre au nouveau plan de gestion.

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE

Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr

SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement

Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71

IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



Monsieur MARGAS a rappelé que les lacs de montagne étaient des vitrines touristiques pour l'A.A.P.P.M.A.F. mais que malheureusement depuis l'interdiction d'aleviner les lacs situés en réserves naturelle, celle – ci s'était fortement obscurcie. Monsieur SADDIER a assuré que le Département allait se mobiliser pour que les autorisations soient de nouveau accordées. Pour ce faire il a demandé qu'un courrier lui soit transmis avec la participation de toutes les A.A.P.P.M.A. du département et bien sûr celui de la F.D.P.P.M.A. Monsieur GUERRAZ, Président de la Commission technique à la Fédération Départementale a pris contact avec Monsieur MARGAS afin d'en discuter et il a été convenu que la F.D.P.P.M.A. allait se charger de préparer un courrier.

Monsieur MARGAS a profité de cette réunion pour faire part de son souhait qu'a l'occasion des divers travaux entrepris dans les cours d'eau dans le but d'assurer la protection des biens et des personnes, des actions de renaturation soit mise en place comme ce fut le cas en aval du Borne afin de permettre à la population piscicole de retrouver un environnement propice à son développement.

Avant de conclure son intervention, Monsieur MARGAS a annoncé que des parcours de pêche spécifique sont à l'étude pour permettre à la Haute – Savoie de consolider son attrait touristique. Ces parcours de pêche auront certainement besoin d'aménagement aussi bien dans les lits des cours d'eau qu'à leurs abords afin de pouvoir proposer des places de stationnement et des accès aux personnes à mobilité réduite.

D'autres idées ont émergées après la réunion lors du débriefing entre M. MARGAS et BRETTON et une synthèse a été rédigée et transmise au Conseil Départemental le 28 janvier 2022.

3 - Inauguration des travaux du Borne aval :

Le S.M.3A. a contacté l'A.A.P.P.M.A.F. pour participer à l'inauguration des travaux qui ont été réalisés dans la partie aval du Borne. Ces travaux de renaturation sont une démonstration que le SM3A a toutes les compétences requises pour améliorer le "Milieu". L'A.A.P.P.M.A.F. l'en remercie chaleureusement et soutien cette démarche qui va certainement être mise en pratique sur les cours d'eau qui le nécessitent, notamment après des travaux d'endiguement ou autres sécurisation des biens et des personnes. Monsieur MARGAS insiste sur le fait d'être force de proposition et d'accompagner au mieux la réalisation de ces actions.

La Commission communication récemment mise en place va prendre le relais dans l'accompagnement de cette demi – journée inaugurale. Pour le moment, il est prévu qu'un guide de pêche intervienne entre midi et 16 heures 00. La Fédération de pêche de Haute – Savoie va également s'associer à cette inauguration. D'autres actions seront à organiser.

4 – Tour de table et nouveaux points :

➤ Commissions :

Lors de l'échange qui a eu lieu, il a été convenu de désigner un référent pour chacune d'entre elles. Cette mission de référent pourra être exercée à tour de rôle. Les premières missions des Référents seront de créer des groupes WhatsApp et de préparer une synthèse pour la prochaine réunion du Conseil d'Administration du jeudi 03 mars 2022.

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE
Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr
SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement
Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71
IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



Les premiers Référents désignés sont :

1. Commission poisson : Monsieur John NARDELLI
2. Commission communication : Monsieur Yves MEGOZ
3. Commission travaux : Monsieur Grégory CREMA

➤ Casquettes et Tee – Shirt :

Il est décidé de se réapprovisionner sur les mêmes bases que la fois passée

➤ Renaturation du Clévieux :

Les Travaux d'homogénéisation des berges du Clévieux sont bien avancés, aussi, Monsieur PICOLLET – PELLET va prendre contact avec le SM3A afin de s'assurer qu'une renaturation du site soit bien prévue.

➤ Prolongement du parcours spécifique du Giffre :

Une fosse se situant en amont immédiat de la fin du parcours, Monsieur BLANC demande si le parcours ne pourrait pas être rallongé afin d'englober ce secteur propice à l'accueil de beaux spécimens piscicoles. Pour ce faire, le Conseil d'Administration a besoin de trouver un point facilement identifiable. Ce pourrait être le pont du Maroc. Cela permettrait également de diluer la pression de pêche. Une négociation devra être menée avec le Président de la Ste de pêche de Marignier pour savoir s'il est satisfait du parcours actuel et s'il serait d'accord de le rallonger.

➤ Alevins de souche autochtone du Borne :

Monsieur CROLA, Président de l'A.A.P.P.M.A. du Chablais Genevois a proposé à Monsieur MARGAS de lui vendre 50 000 alevins de souche autochtone du Borne que son A.A.P.P.M.A. possède en trop du fait de la modification du P.D.P.G. Monsieur MARGAS l'a remercié pour son offre et s'est engagé à en parler avec les Administrateurs du Faucigny.

➤ Panneaux du parcours sportif du Giffre :

Suite à plusieurs interpellations, il a été décidé de poser des autocollants avec le chiffre 1 devant "hameçon sans ardillon" sur tous les panneaux.

➤ Code QR des panneaux du Faucigny :

Le code QR des panneaux ne fonctionnant plus, il incombera à la commission communication de modifier le lien qui conduit au site Internet de l'A.A.P.P.M.A.F.



➤ Economie :

Monsieur BLANC demande s'il serait possible de faire des économies d'échelle en regroupant nos achats d'aliments avec l'A.A.P.P.M.A. du Chablais Genevois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30

Compte rendu établi par Franck MARGAS

Prochaine réunion du Conseil d'Administration jeudi 03 mars 2022

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE

Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr

SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement

Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71

IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971